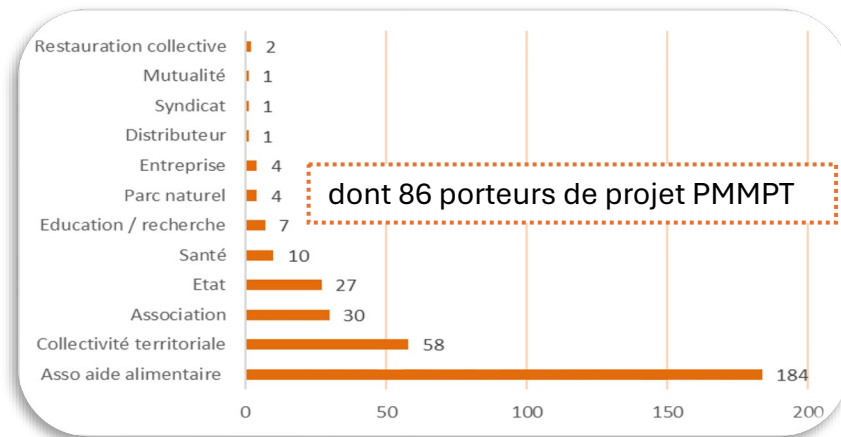


L'animation en PACA : le réseau Prec'alim



Un réseau de près **600 acteurs / 329 structures** engagés à l'action pour lutter contre la précarité alimentaire



Lancé en 2023 à la suite du déploiement du PMMPT



Territoire et échelle : **Région Provence Alpes Côte d'Azur**



Comité de pilotage



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

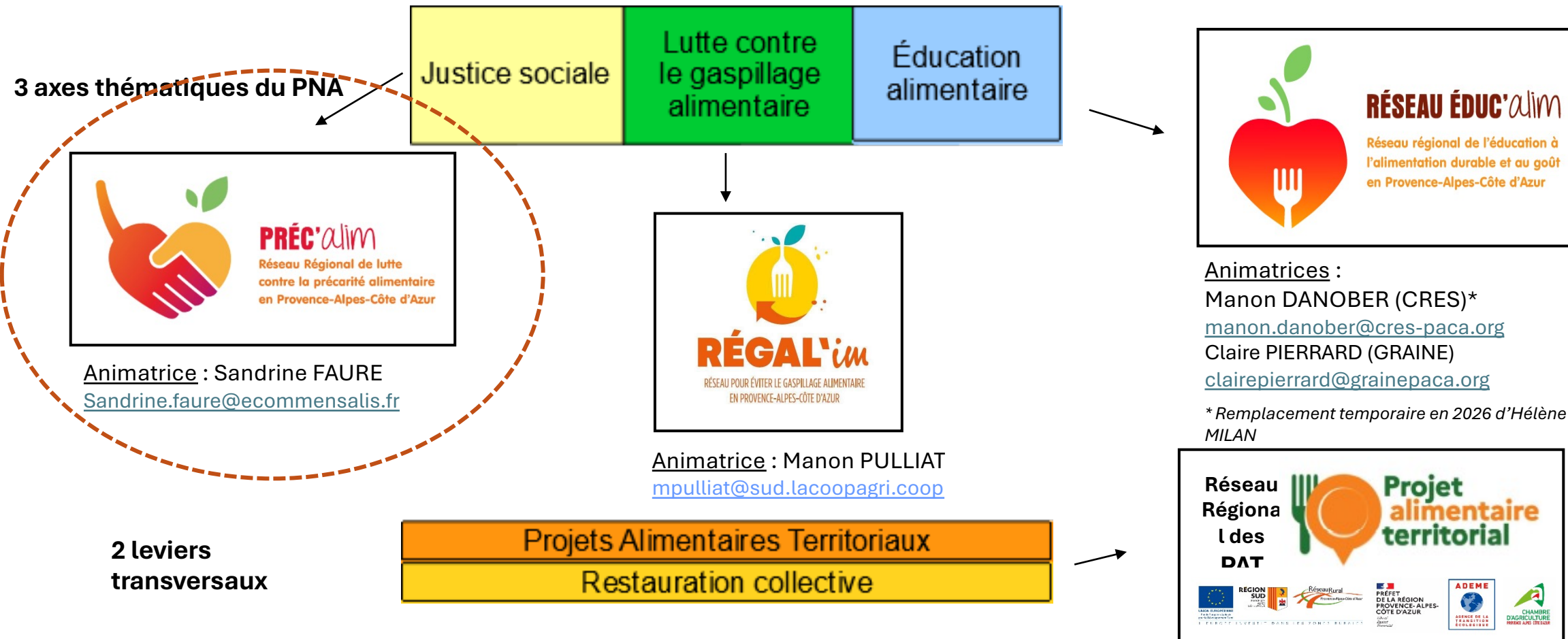


PRÉC'alim
Réseau Régional de lutte
contre la précarité alimentaire
en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les objectifs

- ✓ Réunir et créer de **l'interconnaissance** entre acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire
- ✓ Favoriser le **partage d'initiatives et de retours d'expériences** pour inspirer les projets, aider les nouveaux acteurs
- ✓ Promouvoir **les synergies d'actions et les coopérations** pour améliorer et amplifier les actions de lutte contre la précarité alimentaire
- ✓ Valoriser et **mettre en lumière les actions impactantes** de lutte contre la précarité alimentaire et les acteurs qui les portent et les mettent en place

Les réseaux régionaux en appui aux thématiques du Programme National de l'alimentation en Provence Alpes Côte d'Azur



3 axes thématiques du PNA

Justice sociale

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Éducation alimentaire

PRÉC'alim
Réseau Régional de lutte contre la précarité alimentaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Animatrice : Sandrine FAURE
Sandrine.faure@ecommensalis.fr

RÉGAL'im
RÉSEAU POUR ÉVITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Animatrice : Manon PULLIAT
mpulliat@sud.lacoopagri.coop

RÉSEAU ÉDUC'alim
Réseau régional de l'éducation à l'alimentation durable et au goût en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Animatrices :
Manon DANOBER (CRES)*
manon.danober@cres-paca.org
Claire PIERRARD (GRAINE)
clairepierrard@grainepaca.org

* Remplacement temporaire en 2026 d'Hélène MILAN

2 leviers transversaux

Projets Alimentaires Territoriaux
Restauration collective

Réseau Régional des DAT
Projet alimentaire territorial

Animation du réseau en cours de réorganisation

Des plateformes collaboratives thématiques (Intr'ADEME) associées :

- Alimentation durable (demander à l'une ou l'autre des animatrices ci-dessous)
- Lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaire mpulliat@sud.lacoopagri.coop
- Lutte contre la précarité alimentaire sandrine.faure@ecommensalis.fr

Accès sur demande d'inscription auprès des animatrices

Le réseau Prec'alim : le panorama des actions



Journée annuelle des acteurs

➤ 17 juin

- **Fédérer** les acteurs, créer de l'interconnaissance
- **Echange** de pratiques, d'initiatives, retours d'expériences



Ateliers accélérateurs de projets

➤ 15 avril : Familles rurales 83

- Résoudre des problématiques avec les pairs
- **Favoriser la coopération** interacteurs
- Permettre **l'échange de pratiques**
- Acquérir de **nouveaux apprentissages**



Ateliers partage de réussite

➤ 24 mars : Alim'mater 13

➤ 30 avril : CD05

- **Valoriser les initiatives inspirantes**
- **Favoriser la coopération** interacteurs, capitalisation collective pour nourrir les pratiques
- Permettre **l'échange de pratiques** (les facteurs de réussite, les obstacles)
- Acquérir de **nouveaux apprentissages** (les idées transférables)



Mini webinaires

- **Accompagner** les porteurs de projet dans leurs projets
- **Développer la coopération**
- **Informier / former** - Acquérir de nouveaux apprentissages



Panorama des initiatives

- **Valoriser** les projets
- Favoriser **les coopérations** et **l'échange de pratiques**
- Enrichir une ressource collective et faire connaître le réseau Prec'alim à un public plus large



Plateforme collaborative

- Page WIKI « Lutte contre la précarité alimentaire »
- Partage d'informations, initiatives
- Valorisation des initiatives



Accompagnement des projets alimentation durable en Provence Alpes Côte d'Azur

En place depuis 2019, cette communauté de travail regroupe 7 partenaires en 2026 :



Un mode de fonctionnement structuré ...

- **Co-instruction des appels à projets** sur l'alimentation durable (AAP PNA, AAP Mieux Manger pour Tous, AMI Lutte contre le gaspillage alimentaire...)
- **Réunions mensuelles**, concertation, unité

... pour :

- Construire une **politique cohérente et intégrale** de l'alimentation durable en région PACA
- Réunir des **compétences complémentaires** pour une **approche systémique** de l'alimentation durable
- Favoriser le **partage** d'informations et de ressources
- Améliorer l'**interconnaissance** entre institutions pour faire émerger le consensus
- **Améliorer l'efficacité** sur le long-terme pour les porteurs de projets comme pour les instructeurs
- Rendre les **aides publiques plus efficaces** grâce à la concertation des différents financeurs

Les champs d'intervention des structures membres de la

en lien avec l'alimentation durable



Les missions des structures membres :

- **ADEME** - Agence de la transition écologique
 - Environnement, Climat, Energie, Développement Durable, Economie circulaire
- **EAURMC** - Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
 - Gestion et préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques
- **ARS** - Agence Régionale de Santé
 - Prévenir, Soigner, Accompagner
- **DRAAF** - Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
 - Alimentation, Economie & Développement Durable des territoires, Enseignement agricole, France Agrimer
 - Exploitations agricoles, Agroalimentaire, Forêt et Bois
- **DREAL** - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
 - Climat/Air/Energie, Biodiversité/Eau/Paysages, Transition Écologique,
 - Aménagement/Logement/Construction/Foncier
- **DREETS** - Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
 - Inclusion et Solidarités : lutte contre la pauvreté, dont la précarité alimentaire
 - Comité régional de lutte contre la précarité alimentaire, lien DREETS/DDETS
- **Région Sud** - Conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur
 - Plan Climat : alimentation saine, biodiversité, innovation, énergies renouvelables, changement de comportement
 - Champ d'actions large spectre

Les personnes ressources :

(Arrêt de l'entrée « Alimentation Durable » mais suivi des projets en cours, contact nouveau à venir)

Jean-Michel CHAZALON : jeanmichel.chazalon@eurmc.fr
(Agriculture et restauration des milieux naturels)

Thomas MARGUERON : thomas.margueron@ars.sante.fr
(santé environnement)
Carine FLOCH : carine.floch@ars.sante.fr (santé environnement)

Karine PASCAL-SUISSE : karine.pascal-suisse@agriculture.gouv.fr
(PAT 05, 13, 83 / Restauration Collective / Education au Goût)
Peggy BUCAS : peggy.bucas@agriculture.gouv.fr
(PAT 04, 06, 84 / Justice Sociale / Gaspillage Alimentaire)
Clara VIGAN : clara.vigan@agriculture.gouv.fr
(PAT 83 / Restauration Collective)

Jérôme CROZY : jerome.crozy@developpement-durable.gouv.fr
(Fonds Vert)

paca.precarite-alimentaire@dreets.gouv.fr

Celia PASQUETTI : cpasquetti@maregionsud.fr
Joseph RANDRIAMANANANDRO : jrandriamananandro@maregionsud.fr
(Service Souveraineté Alimentaire)
Marine ALLIX : mallix@maregionsud.fr
(Economie circulaire et déchets)

Le programme Mieux Manger Pour Tous



Déploiement au niveau local

Les objectifs

1. améliorer la qualité nutritionnelle et gustative de l'approvisionnement en denrées de l'aide alimentaire ;
2. réduire l'impact environnemental du système d'aide alimentaire ;
3. permettre le renforcement et l'évolution des dispositifs locaux de lutte contre la précarité alimentaire ;
4. soutenir la participation et l'accompagnement des personnes en situation de précarité alimentaire dans l'évolution des pratiques alimentaires.

4 axes d'actions

- **Axe 1** : le développement de coopérations entre acteurs et alliances locales de solidarité alimentaire permettant aux plus modestes l'accès à une alimentation saine et durable
- **Axe 2** : la participation à des PAT portant des actions concourant à l'accès de tous à une alimentation saine et durable et mobilisant la lutte contre la précarité alimentaire
- **Axe 3** : le soutien aux expérimentations transformant l'organisation classique de la lutte contre la précarité alimentaire
- **Axe 4** : l'amélioration de la couverture des zones blanches ou insuffisamment couvertes de l'aide alimentaire ainsi que l'amélioration de la couverture des non-recours de l'aide alimentaire en favorisant des démarches d'aller vers.

80 M€ au total	Nombre de projets
2023	478
2024	703 dont 301 nouveaux
2025	1003 dont 441 nouveaux

40 M€

7,5 M€ en PACA	Nombre de projets
2023	51
2024	62 dont 19 nouveaux
2025	86 dont 34 nouveaux

Qui ?

- **Les structures qui peuvent candidater :**
Ne concerne pas le sujet de la restauration scolaire et n'a pas vocation à financer le fonctionnement courant des PAT
 - structures à but non lucratif œuvrant dans le champ de la lutte contre la pauvreté
 - les associations
 - les fondations
 - les SCIC
 - Les collectivités territoriales ou groupements CCAS
 - Les associations habilitées nationalement qui représentent des projets au niveau régional doivent candidater pour des périmètres de projets différents et qui ne se chevauchent pas.
- Lorsqu'il y a une mise en œuvre d'activité d'aide alimentaire avec des subventions publiques elles doivent bénéficier d'une habilitation au sens des articles R266-2 R266-10 du code de l'action sociale et des familles
- Un même projet peut s'inscrire dans plusieurs axes / durée de 2 ans maximum en 2026 / montant minimal annuel 5000€
- Pas plus de 3 projets en cours financés par PMMPT

Quoi ?

- Dépenses de fonctionnement liées au projet (montage mise en œuvre suivi et évaluation) comprenant les dépenses salariales et dépenses d'ingénierie
- Dépenses d'accompagnement et de participation des personnes concernées (formation et outillage)
- Dépenses subsidiaires pour l'achat de denrées qui doivent rester accessoires

PROGRAMME MIEUX MANGER POUR TOUS

LISTE DES PRODUITS ÉLIGIBLES PAR CATÉGORIE DE PRODUITS




1 Fruits, légumes, légumineuses avec label* OU sans label en privilégiant si possible les aliments de saison et produits localement

Sous leur forme brute ou en soupe, purée ou compote et SANS ajout de sucre, sel ou matière grasse. Frais, surgelés, en conserves, en bocaux, en vrac.

Fruits & légumes	Légumes secs	Fruits secs ou à coques sans ajout de sucre ou sel
	Exemples : Fèves, haricots rouges/blancs, pois chiches, pois cassés, petits pois, lentilles vertes/corails/rouges/blondes, arachides.	Exemples : Amandes, noisettes, noix (cajou, macadamia, pécan, etc.), graines de chia/courge/lin/tournesol, dattes, pistaches, sésame, abricots secs, raisins secs, pignons de pins, pavot.

Attention dans cette catégorie sont exclus les confitures, jus de fruits, sorbets aux fruits, compotes ou soupes ou tout autre produit avec matière grasse, sucre, et/ou sel ajoutés, plats préparés.

2 Produits obligatoirement sous label de qualité*






Produits laitiers	Produits céréaliers semi complets ou complets
Lait de chèvre, vache ou brebis entier, demi-écrémé ou écrémé. 	Exemples : Riz, quinoa, pâtes, semoule, boulgour, avoine, millet, les farines, le pain. 
Les yaourts et fromages blancs naturels au lait de vache, chèvre ou brebis. Les fromages à pâte molle/pressée/fraîche ou cuite. 	Attention dans cette catégorie sont exclus biscuits, granola, céréales fourrées ou autres céréales du petit déjeuner avec ajout de sucre, biscuits, gâteaux.

Œufs frais, viandes et poissons	Produits peu transformés sans ajout	Huile végétale
Viandes et poissons frais ou surgelés ou en conserve, œufs frais. 	Café en grain ou moulu, cacao non sucré, chocolat noir 100% cacao. Boissons végétales sans sucre ni matière grasse ajoutés. Épices, moutarde, vinaigre. 	Huile d'olive, de colza et de noix. 
Attention sont exclus les poissons panés ou reconstitués, les saucisses, le jambon ou toute autre charcuterie et plats préparés à base de viandes ou de poissons.	Toutes les autres huiles sont exclues.	

*LISTE DES LABELS OU MENTIONS ÉLIGIBLES AU PROGRAMME MIEUX MANGER POUR TOUS

 AB (Agriculture Biologique) ou en conversion • Label rouge • IGP (Indication géographique protégée) • STG (Spécialité traditionnelle garantie) • « Fermier », « Produit à la ferme », « Produit de ferme » • Certification environnementale de niveau 2 • HVE niveau 2 et 3 (Haute valeur environnementale) • Pêche Durable • RUP • Région Ultrarépennine • AOP / AOC (Appellation d'origine protégée / contrôlée) • Issu du commerce équitable.

Le programme Mieux Manger Pour Tous versus Aide alimentaire

	Aide alimentaire classique	Programme Mieux manger pour tous
	Urgence alimentaire	Logique de transformation Articulation entre solidarité, santé et transition écologique Actions expérimentales
	Volume distribué et continuité de l'aide Peu de contraintes sur la qualité nutritionnelle ou environnementale Approvisionnements souvent issus des BA, des dons	Qualité des produits Dans la continuité de la loi Egalim Approvisionnements issus de la filière durable et locale
	Produits standards	Produits frais, fruits et légumes Produits durables de meilleure qualité nutritionnelle Développement des circuits courts Réduction de l'empreinte carbone
	Peu de participation des personnes	Implication active des personnes
	Financement de fonctionnement	AAP - subventions sur projets

Les résultats de l'évaluation en PACA en 2024

- 49 projets évalués
- 41% dans le 13
- Majoritairement en zone urbaine
- Majoritairement en Axe 1 - 35% et axe 3 - 43%

Projet alimentaire territorial (PAT)	Association régionale	Association nationale ou antenne d'association nationale	Association locale	CCAS	Centre social ou socio-culturel	Structure d'hébergement	Tiers lieu
5	1	8	22	3	5	4	1

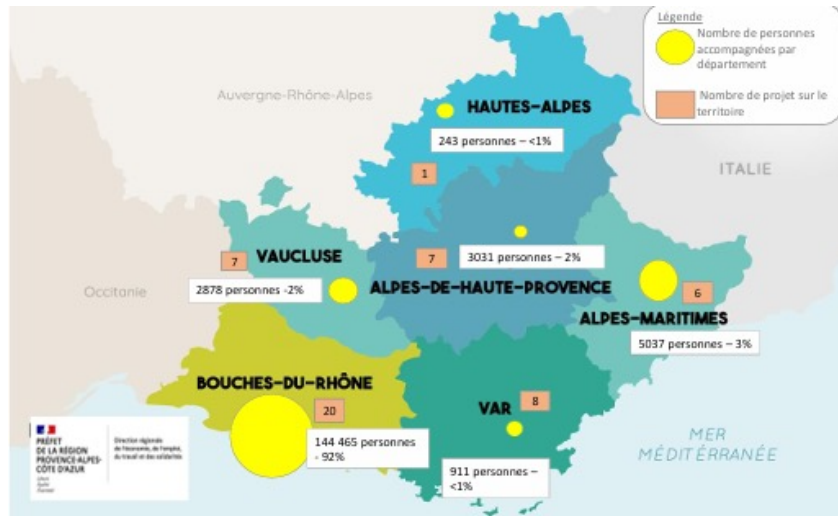
Les porteurs de projet se répartissent comme suit sur le territoire PACA :

Nombre de projets	Alpes de Haute Provence 04	Hautes Alpes 05	Alpes Maritimes 06	Bouches du Rhône 13	Var 83	Vaucluse 84	Nombre total de projets par axes	%
Axe 1	3	-	1	8	3	2	17	35%
Axe 2	1	-	1	3	2	1	8	16%
Axe 3	2	1	4	8	3	3	21	43%
Axe 4	1	-	-	1	-	1	3	6%
Total par départements	7	1	6	20	8	7	49	
%	14%	2%	12%	41%	17%	14%		

➤ Le public touché

- 157 000 personnes, majorité en Bouches du Rhône et en axe 3
- Les catégories principalement recensées sont les personnes en grande précarité et les personnes bénéficiaires des minimas sociaux

Identification des besoins sous forme d'enquêtes, diagnostic de précarité



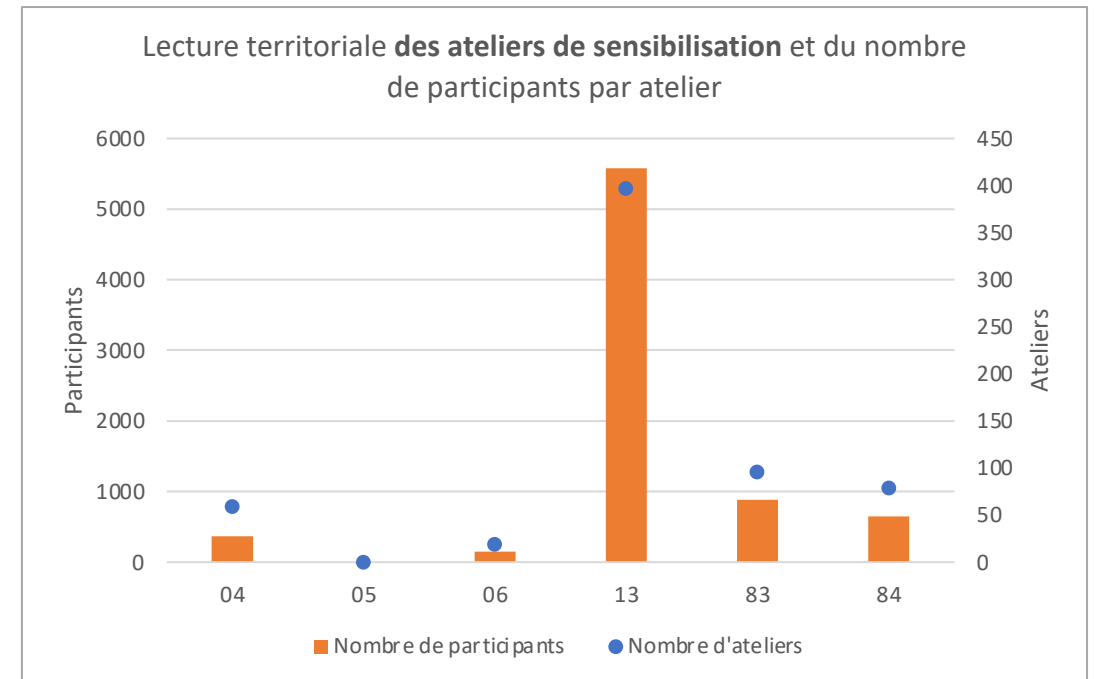
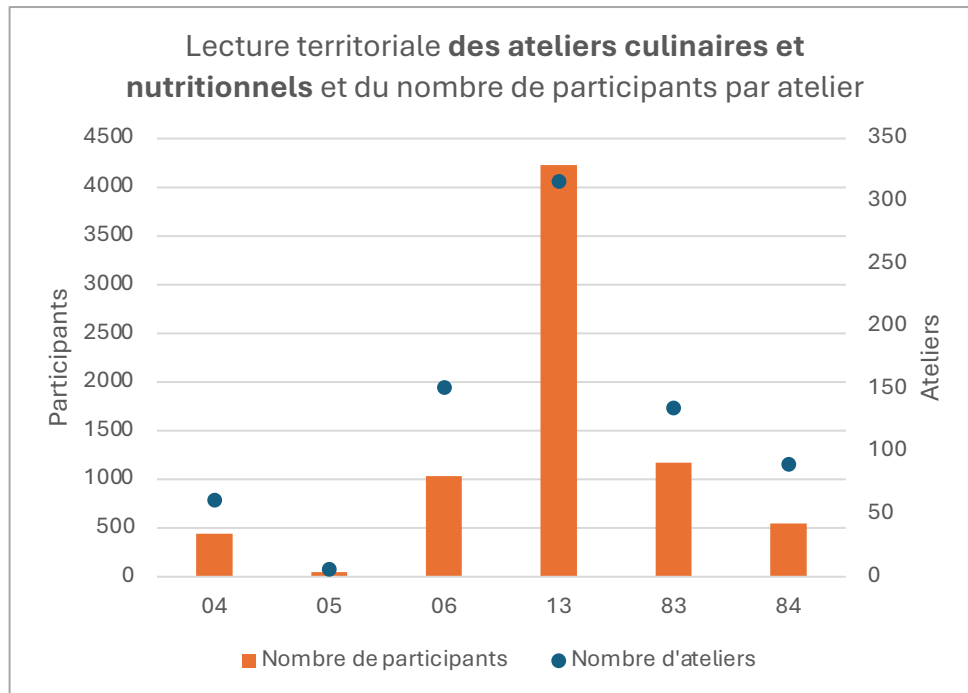
Nombre de personnes accompagnées	Alpes de Haute Provence 04	Hautes Alpes 05	Alpes Maritimes 06	Bouches du Rhône 13	Var 83	Vaucluse 84	Nombre total de personnes accompagnées	%
Axe 1	2644	-	447	2467	226	1087	6871	4%
Axe 2	210	-	0	980	0	350	1540	1%
Axe 3	82	243	4590	141018	685	1437	148055	95%
Axe 4	95	-	-	0	-	4	99	0%
Total	3031	243	5037	144465	911	2878	156565	
%	2%	<1%	3%	92%	<1%	2%		

Les résultats de l'évaluation en PACA en 2024

➤ Les activités proposées

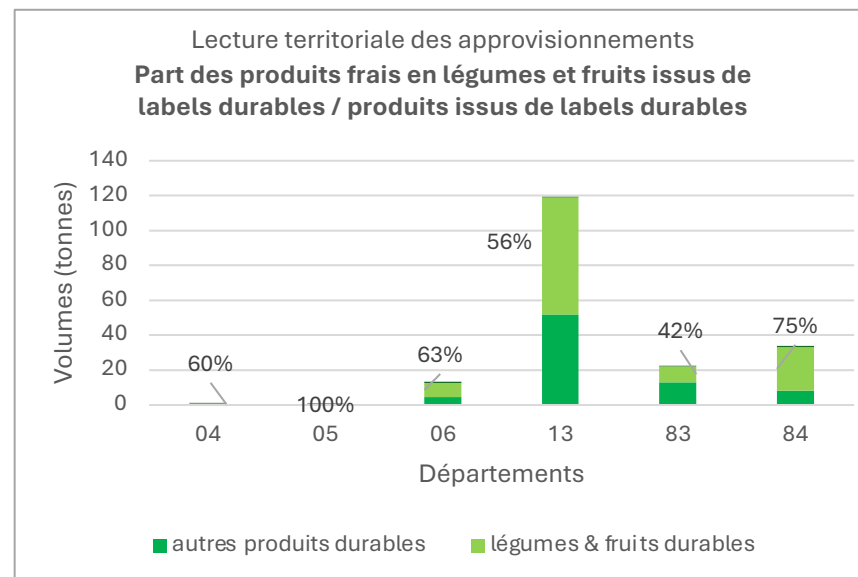
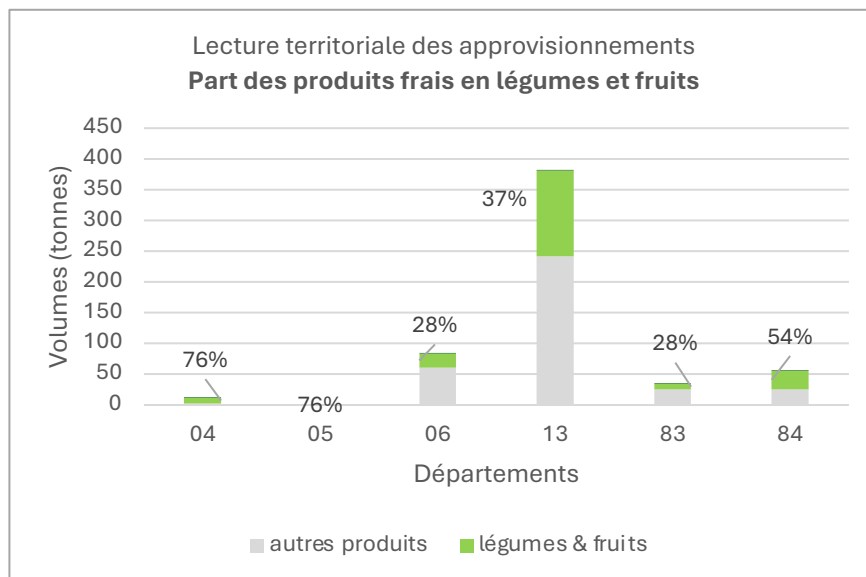
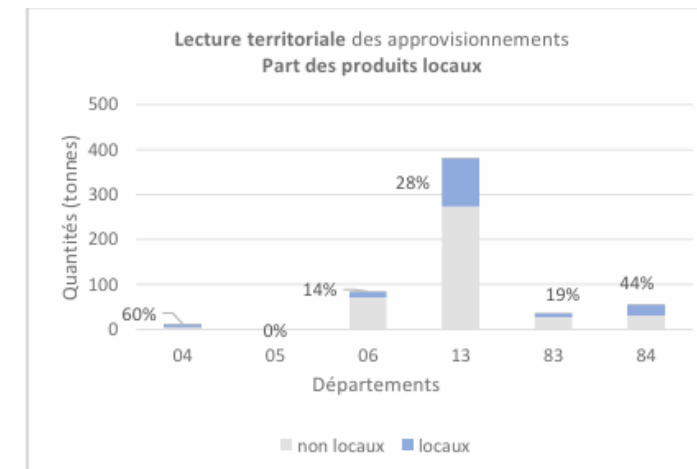
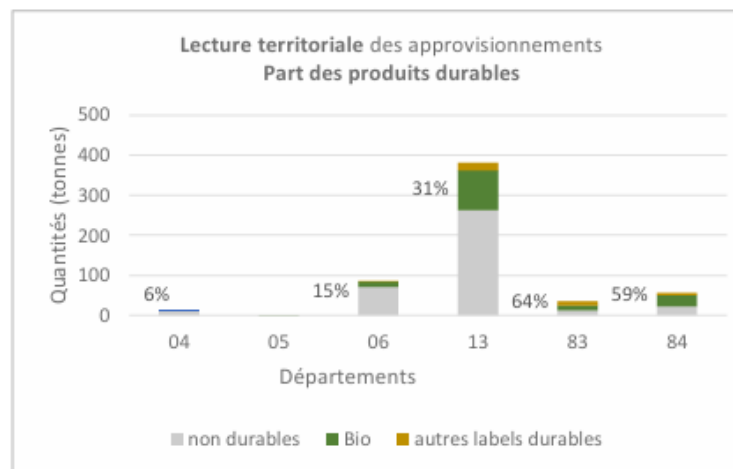
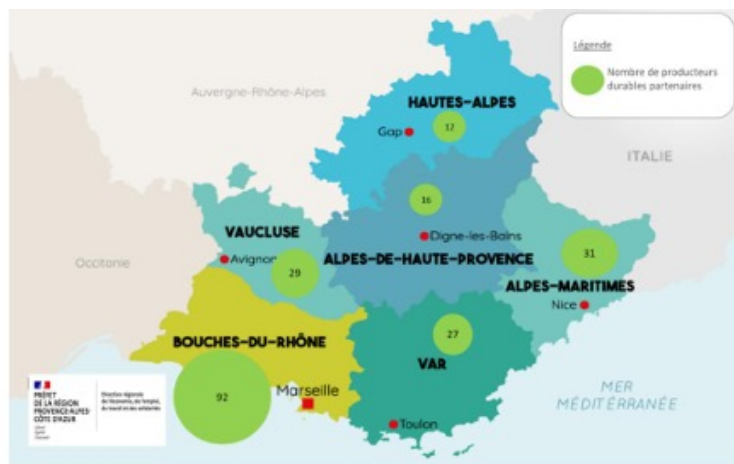
- 759 ateliers nutritionnels, culinaires et de transformation avec près de 7500 participants
- 278 ateliers de jardinage avec près de 2300 personnes
- 650 ateliers de sensibilisation sur l'environnement, alimentation durable avec près de 8400 personnes
- 165 cueillettes ou opérations de glanage avec environ 1000 participants

- Philosophie de l'aller vers
- Freins liés aux facteurs de précarité/ isolement/mobilité
- Impact positif



Les résultats 2024 de l'évaluation PMMPT régionale

➤ Les approvisionnements en produits durables



➤ Les impacts sur le territoire

Les projets évaluent les impacts suivants :

- l'accompagnement des personnes permet une amélioration des pratiques, la qualité prime sur la quantité
- les acteurs des projets PMMPT apparaissent comme des facilitateurs entre acteurs sociaux, agricoles et institutionnels
- les échanges permettent un meilleur maillage territorial notamment par la recherche d'approvisionnement local
- la consolidation des initiatives comme les épiceries sociales, les jardins partagés, les ateliers de cuisine, les cueillettes solidaires
- une acculturation mutuelle et reconnaissance institutionnelle : une meilleure reconnaissance réciproque entre les PAT et services sociaux, certaines structures d'aide alimentaire sont partenaires à part entière des PAT et participent à leur gouvernance